

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 49 minut. matin,	Express.
4 — 10 — —	Express.	11 — 50 — —	Omnibus.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.	6 — 36 — —	soir, Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	8 — 58 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — »	— 13 — »
Trois mois, — 5 25 — »	— 7 5. — »

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les dernières opérations du siège de Sébastopol, depuis la victoire de la Tchernaiâ et la reprise du bombardement, sont, depuis hier, le sujet d'interprétations que nous avons déjà indiquées, mais sur lesquelles il nous semble opportun de revenir. Les termes de la dépêche du 18, au soir, du général Péliissier, et le silence gardé, ce matin, par le *Moniteur*, sont l'occasion de nouveaux commentaires, qu'il importe de faire disparaître.

Les batteries alliées ont bien réellement dirigé un feu soutenu et vigoureux contre Sébastopol, à partir du 17 au matin, ainsi que l'ont annoncé explicitement les généraux Simpson et Gortschakoff, et implicitement le général Péliissier; c'est un fait qui ne saurait plus soulever aucun doute. Il est encore très-vrai que les derniers travaux qui précèdent d'ordinaire la suprême péripétie d'un siège sont accomplis, ou sont en train de s'accomplir, grâce à la constance énergique des troupes du génie et des artilleurs. Seulement, il est encore possible que l'œuvre de destruction qu'accomplissent nos boulets et nos bombes ne soit pas le prélude immédiat de l'assaut. On sait, en effet, qu'avant d'arriver à cette action décisive, il faut avoir éteint le feu de l'ennemi, comblé le fossé, ouvert suffisamment la brèche, et établi des places d'armes, en avant des tranchées, d'une étendue assez grande pour former des colonnes d'assaut, d'un effectif tel que leur choc devienne irrésistible, même pour les masses que les Russes ne manqueraient pas de réunir sur les points attaqués. On comprend dès lors que l'action des batteries alliées peut durer plus ou moins longtemps, suivant que ces préparatifs indispensables seront plus ou moins entravés par la résistance opiniâtre de la garnison. Tout dépend des circonstances.

En attendant, voici les nouveaux détails qui nous sont parvenus sur la bataille de la Tchernaiâ, et qui peignent bien la situation presque désespérée des Russes: c'est le commandant en chef russe, en personne, le prince Gortschakoff, et non le général Liprandi, qui commandait. Il avait en ligne cinq

divisions, 6,000 hommes de cavalerie et 20 batteries, et il avait réuni un matériel immense, pour passer la Tchernaiâ sur plusieurs points. Les Russes avaient même réparé la grande route de la Tchernaiâ à leurs positions sur les hauteurs, qu'ils avaient précédemment rompue pour arrêter notre marche. Le prince Gortschakoff, afin de prendre l'offensive, avait réuni toutes les forces qui pouvaient être empruntées à l'armée de défense de Sébastopol.

C'est au pont où la route traverse la Tchernaiâ qu'a eu lieu le plus grand carnage. Les masses russes, comme à Inkermann, ont été, pendant trois heures, fondroyées par l'artillerie sur ce point. Il a fallu la plus grande nécessité, ce semble, pour faire risquer une attaque aussi périlleuse, offrant si peu de chance en faveur de l'ennemi, et qui devait lui coûter si cher, en cas de défaite. Aussi, dans le fait même de l'attaque et de la défaite, on ne peut s'empêcher de voir le commencement de la fin. — Havas.

Lundi, au sortir de la Sainte-Chapelle, le cortège royal s'est dirigé par le Pont-au-Change vers le boulevard du Centre; il a suivi l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, la place, la rue de Rivoli prolongée, la rue Saint-Antoine, la place de la Bastille et les boulevards. — La rue Saint-Antoine, malgré sa largeur, pouvait à peine contenir la foule des ouvriers, et dans tout le parcours jusqu'à la place de la Bastille, des marques de sympathie s'échappaient des groupes populaires à l'adresse de nos alliés.

A partir du boulevard Bonne-Nouvelle, la foule était encore plus compacte, et des acclamations s'élevaient sur le passage du cortège, qui suivait le même itinéraire qu'à l'entrée de la Reine, et, passant sous les mêmes arcs de triomphe, donnait à la foule un magnifique spectacle.

Mardi, les deux Cours sont allées à Versailles pour visiter le palais, ses musées, ses jardins, ses parcs, ses eaux et les deux Triansons de Louis XV et de Marie-Antoinette.

Leurs Majestés, parties de Saint-Cloud après déjeuner, ont franchi rapidement la distance qui les

séparait de Versailles. Elles ont été reçues à l'entrée de la ville par le Préfet de Seine-et-Oise, M. le comte de Saint-Marsault; M. Remilly, maire de Versailles et les principales autorités de la ville et du département. Par les soins de la municipalité, un arc de triomphe avait été élevé à l'extrémité de l'avenue de Saint-Cloud, près la grille de Picardie. La garnison, composée du 48^e de ligne, des deux régiments de Cuirassiers et des deux régiments de Carabiniers, casernés à Versailles, formait la haie sur le passage du cortège royal et dans la cour d'honneur du Château. La grande avenue et les routes que devaient parcourir le cortège avaient été sablées.

L'entrée du parc est demeurée libre toute la journée, et, comme à l'exposition des Beaux-Arts, la reine a pu se mêler à la foule. La première visite a été pour le château royal. La reine et sa suite ont parcouru successivement les appartements de Louis XIV et les diverses salles du musée historique. Le groupe des illustres promeneurs est ensuite descendu dans les jardins, et, après avoir parcouru les allées principales, s'est arrêté quelques instants devant le bassin de Neptune. Les grandes eaux ont joué en l'honneur de la reine d'Angleterre, et cette merveille hydraulique a vivement impressionné la reine et les princes.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le Petit-Trianon, où le lunch avait été préparé. Toute cette partie du parc avait été interdite au public, et leurs Majestés ont pu visiter paisiblement et pour ainsi dire en famille, le hameau, la ferme et tous les autres détails. Les orchestres des régiments, distribués dans le parc, n'ont cessé, pendant tout le séjour de la Reine, d'exécuter l'air national anglais et des symphonies militaires.

La Reine et sa suite sont retournées à St-Cloud en se montrant fort satisfaites de ce qu'elles avaient vu.

Une foule considérable d'étrangers, de provinciaux est allée aujourd'hui à Versailles par tous les moyens de la locomotion dus à l'industrie du 19^e siècle.

Ce soir, ainsi qu'on l'a annoncé, il y aura spectacle au Grand-Opéra. — Havas.

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

Les Ecossais sont prudents: Hamish pensa que le hasard venait de lui procurer un bon repas, mais que le hasard, si toutefois on peut compter sur lui, a des intermittences fâcheuses, tandis que l'estomac n'en a pas, il lui faut régulièrement deux fois par jour une tranche de bœuf ou une nourriture analogue; il demanda donc quelques détails sur ces gaillards déterminés, compagnons de Shower.

— Oh! répliqua Shower, les choses ne doivent pas se passer ainsi; je ne peux pas vous livrer le secret de mes amis.

— Comme il vous plaira, dit Hasmish un peu piqué.

— Cependant, dit encore Shower, je puis peut-être, si vous êtes un garçon hardi et courageux, comme je n'en doute pas, vous faire faire la connaissance de mes amis, qui alors deviendront les vôtres.

— Je le veux bien, dit Hamish.

Il n'oubliait pas qu'il aurait besoin d'un souper le soir et même d'un gîte pour la nuit.

— Alors, Hasmish, buvez encore un coup d'ale et suivez-moi.

Shower paya la dépense et sortit de la taverne, suivi de

son compatriote. A quelques pas dans la rue, un petit garçon presque déguenillé tenait par la bride un cheval qu'au premier coup-d'œil on pouvait prendre pour un animal ordinaire, mais dont un appréciateur attentif aurait facilement reconnu les qualités; finesse des jambes, vivacité de l'œil et largeur de poitrail, tout s'y trouvait. Le harnachement était médiocre et on pouvait remarquer aussi que l'étrille n'avait pas touché depuis longtemps le pelage de l'animal.

— Bobbe, dit Shower au petit garçon, conduisez Primrose par la bride et suivez-nous.

Hamish ne jeta qu'un coup-d'œil rapide sur le cheval Primrose et dit à son compagnon:

— Ce mauvais cheval est donc à vous.

— Oui, Hasmish; il est mal peigné, je l'avoue; mais il n'est pas mauvais; il ne faut jamais juger un cheval avant de l'avoir fait courir.

— Vous avez raison, Shower.

Et Hamish suivit son compatriote, qui se dirigea vers le nord de la ville. Le jour finissait, et, après une course d'une heure environ, Shower et Hamish se trouvèrent dans un vaste terrain planté d'arbres qui forme aujourd'hui une partie de Regent's-Park, et qui, situé entre Newroad et Hamptead, appartenait autrefois à un palais, résidence de la reine Elisabeth. Le palais fut abattu en 1794, et ce ne fut qu'en 1814 qu'on commença à exécuter les travaux qui ont rendu Regent's-Park un

des lieux les plus beaux et les plus agréables de Londres. En 1814, en effet, les architectes de talent, Morgan, Burton, et surtout le fameux Nash, s'emparèrent de Regent's-Park et le percèrent de routes nombreuses, l'ornèrent de monuments remarquables; enfin, en 1827, on y bâtit le Colosseum, édifice qui tire son nom de sa grandeur vraiment colossale, et qui fut construit pour y placer le vaste panorama de Londres de M. Hornes. Mais à l'époque dont nous parlons (1804) Regent's-Park était un lieu presque dévasté, souvent désert, et seulement fréquenté par les gentlemen possesseurs de villas situées hors de la ville.

Quand les deux Ecossais se trouvèrent au milieu de ces terrains incultes, ils prirent un sentier à peine tracé, et évidemment destiné aux piétons; à quelques toises plus loin, un second sentier parallèle et plus large portait des empreintes de roues et de pas de chevaux. Le bon sens anglais, ce soin qui dans les rues de Londres fait toujours prendre la droite aux promeneurs, avait conduit Hamish et Shower à prendre le sentier le plus étroit, et le petit Bobbe le suivait humblement, en tirant derrière lui son cheval par la bride, tandis qu'à quelques pas plus loin, on pouvait voir un cavalier s'avancer sur le plus large des deux chemins.

— Regardez ce gentleman, dit Shower à Hamish, qui vient derrière nous en faisant caracolier son cheval, c'est lord Simon Fitzmoris, dont la noblesse remonte au

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le *Daily-News*, du 20 août, nous donne la dépêche suivante, sous ce titre : *Bataille de la Tchernaiia*, dépêche du général Simpson :

Département de la guerre, dimanche 19 août.
Lord Panmure a reçu la dépêche suivante du général Simpson, de Crimée, en date du 17 août, 11 heures 45 minutes du soir.

« Dans la journée d'hier, c'était le prince Gortschakoff qui commandait en personne et non le général Liprandi. — Le général Read a été tué. — La perte de l'ennemi est plus considérable qu'on ne l'avait d'abord pensé. Nos alliés ont fait 600 prisonniers; nos batteries ont dirigé un feu très-vigoureux contre les fortifications ennemies. »

La dépêche qui précède rehausse, sous tous les rapports, la victoire remportée jeudi dernier. Quand le généralissime prend part à l'action, la situation est nécessairement grandie, et l'effet doit être le plus grand possible.

Le général Read, dont on annonce la mort, était un officier très-distingué; il remplissait, il y a un an, la fonction de lieutenant impérial des provinces du Caucase, en l'absence du prince Woronzoff et avant que le général Mourawieff eût été nommé pour le remplacer. Le père du général Read était né à Montrose; il était ingénieur civil, et, jeune encore, il était entré au service de l'empereur Alexandre et s'était fixé en Russie, où était son fils, qui, plus tard, a été le général Read.

Marseille, mardi 21 août.

« Le paquebot apporte des nouvelles de Constantinople, du 13.

« Une commission mixte turco-européenne a été instituée, afin de proposer des réformes judiciaires.

« A l'occasion de la fête du 15 août, le général Larchey passera en revue 10,000 hommes de réserves de troupes françaises, déjà réunies au camp de Maslak, près de Constantinople. Ces réserves, qui s'élèveront bientôt à 50,000 hommes, seront réparties à Maslak, ainsi qu'aux Eaux-Douces. En outre, 16 escadrons de cavalerie camperont à Daoud-Pacha.

« On forme, à Varna, les cadres d'une division de troupes ottomanes, qui doit être envoyée en Asie.

« Le contingent anglais ira, assure-t-on, non plus en Asie, mais à Choumla.

« Le colonel Calandrelli fortifie rapidement Erzeroum, mais il manque de troupes régulières. Les consuls européens vont quitter cette ville.

« Suivant le journal de Constantinople, Kars serait plus étroitement bloquée par les Russes, et demanderait des renforts.

« Le Bey de Tunis a offert d'intervenir contre les insurgés de Tripoli.

« La *Presse d'Orient* prétend que le général Simpson sera remplacé prochainement par le général Henri Bentick. » — Havas.

Un habitant de Rouen, dont le frère se trouve dans la Baltique, à bord de la canonnière la *Dragonne*, a reçu de lui une lettre écrite en vue de Sweaborg, après le bombardement de cette ville, auquel il a pris part. Nous empruntons à cette let-

tre, dit le *Nouvelliste*, le passage suivant, sans y changer un seul mot :

Quatre jours après notre arrivée à Nargen, nous nous sommes dirigés avec toute l'escadre sur Sweaborg et Helsingfors, villes magnifiques, d'où je t'écris en ce moment. Nous y sommes arrivés le 8, au soir, et, le 9, à la pointe du jour, le bombardement commençait. Inutile de te dire que là, comme toujours, nos armes ont été victorieuses.

Le bombardement s'est fait par les bombardes et canonnières françaises et anglaises; le troisième jour, toute la ville était en flammes; leurs établissements militaires étaient ruinés; en un mot, ils étaient acéantis; ils ne tirent plus de canon, nous cessons notre feu à la minute, et on nous accorde une heure pour profiter d'un navire qui rentre en France.

Je suis harrassé de fatigue, car le bombardement a duré trois jours et deux nuits, pendant lesquels je n'ai pas bougé d'après de notre brave et bon commandant, notant toutes les circonstances du combat, et faisant, au milieu des bombes et des obus, une relation qui part aujourd'hui pour le ministère, et dont je t'enverrai copie par le premier courrier, avec les plans d'attaque, de fortifications, etc.; c'est une relation que tu pourras conserver, car elle sera vraie et faite par ton frère, qui était aux premières loges, perché sur la dunette de la canonnière qui s'est hâlée le plus sous la volée des forts ennemis et des vaisseaux.

Tu peux t'attendre à payer un beau port de tettere, mais j'écrirai serré; il y a environ quinze pages de relation.

Nous avons dû leur tuer beaucoup de monde et leur faire bien du mal, car, pendant trois jours, leur ville a été comme un volcan, vomissant le feu et la flamme de toutes parts.

Nous n'avons qu'un seul blessé à bord et peu grièvement; nous avons eu du bonheur, car nous avons vu le feu de près, et l'affaire a été chaude. Ton pauvre Louis a beaucoup travaillé; il n'a fait que son devoir, mais il l'a fait. Tu verras figurer le nom de la *Dragonne* sur les journaux.

Tu verras avec quelle intrépidité notre faible équipage, avec la canonnière, courait sous la volée des forts, en y poussant les hourras et les *vive l'Empereur!* que les Anglais nous rendaient, car là ils ont fait leur devoir en braves marins; nous nous réconissons les uns à bord des autres, aujourd'hui, et franchement nous leur donnons la main de bon cœur. Ainsi, mon pauvre C..., j'ai vu le feu, j'y ai assisté; j'ai vu le bombardement d'une ville extraordinairement fortifiée, et dont on a détruit la puissance.

Nous ne tentons point le débarquement en ce moment; ce que nous voulions, c'était les démoraliser et les ruiner: nous y avons réussi. Ils sont consternés sur les plages de Sweaborg.

Vienne le jour où l'on nous conduira devant Revel et Cronstadt, et nous saluerons ce jour comme nous avons salué le soleil des 9, 10 et 11 août. Nous sommes volontaires dragons; nous ne démentirons point notre nom! *Mort aux Russes! Vive la France! Vive l'Empereur!*

Le navire qui te rapporte ma lettre est celui qui m'a apporté la tienne, adressée à Kiel. Tu me pro-

poses de m'envoyer quelque argent; pour le moment, j'accepte volontiers, car, quoique en pays ennemi, j'ai besoin de papier et de livres, de savon et de tabac. Ma foi, depuis longtemps, je quête à droite et à gauche, et je finis par trouver, car je suis l'enfant chéri du bord; mais, enfin, j'aime mieux avoir à moi que d'emprunter à mes camarades. Toujours content et joyeux à bord. — Voici mes postes: 1° timonier, sondeur et de combat; 2° waguemestre; 3° chargé de dire la prière; 4° secrétaire du commandant et du lieutenant; 5° chargé de l'instruction des mousses et des hommes de bonne volonté; enfin, historiographe du bord.

Tu comprends bien qu'avec de pareils emplois, j'ai peu de bon temps, et que je ne fume pas la pipe quand je veux; mais j'ai de l'amour-propre: je suis homme, et tous mes devoirs marchent de front.

Un jour viendra où, en rentrant à Rouen, j'aurai mérité bien des sympathies; c'est à quoi je travaille. Je suis mal portant en ce moment, mais l'énergie supplée à la force, et je ne manquerai jamais à aucun de mes devoirs.

Je finis, pressé, mon pauvre frère, en te priant d'embrasser pour moi, etc.

FAITS DIVERS.

On écrit de Kiel, le 14 août, à la *Gazette des Postes*:

« On admire généralement ici les progrès extraordinaires de la marine française, qui, réellement, est arrivée à un point de développement dont on ne se doutait pas. On croyait ici, et l'on sait apprécier la valeur des bâtiments de guerre, que l'empire des mers appartenait, sans conteste, à l'Angleterre, et voilà qu'on voit avec étonnement paraître des flottes françaises, plus respectables l'une que l'autre, et qui valent bien les flottes anglaises, si elles ne leur sont pas supérieures. Les connaisseurs sont d'accord que jamais on n'a rien vu de si beau que les quatre chaloupes canonnières françaises, armées chacune de quatre canons du plus fort calibre, qui se trouvèrent ici dernièrement. On a comparé aussi avec intérêt les chaloupes à mortier françaises et anglaises. Les dernières ne portaient qu'un mortier chacune, tandis que les premières en avaient chacune deux, placés au milieu du bâtiment, entre les deux mâts, et qui, malgré leur poids énorme, pouvaient facilement être manœuvrés et tournés dans toutes les directions. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur*:
« Le feu de l'artillerie a recommencé contre Sébastopol. Une erreur de dépêche a fait croire à un bombardement. Il n'en est rien. Ce feu est celui de nos canons, qui, comme on l'a vu, a puissamment contribué, depuis qu'il a recommencé, à faciliter les travaux de cheminement dirigés contre l'ensemble des ouvrages de Malakoff. »

CHRONIQUE LOCALE.

M. le Receveur particulier des finances de l'arrondissement de Saumur prévient que, depuis hier, la liquidation des souscriptions aux 750 millions est commencée, à la Recette particulière. — Les souscripteurs sont invités à se présenter sans retard.

commencement du treizième siècle: un homme fort respectable.

Hamish regarda son compagnon avec ce regard pénétrant et fin qui est particulier aux Ecossais:

— Eh bien! lui dit-il.

— Eh bien! répondit Shower, je crois deux choses: la première, c'est que le nom de Fitzmoris se trouve sur le bill d'union qui a réuni l'Ecosse à l'Angleterre; la seconde, c'est que le noble lord a dans la poche de son habit un portefeuille qui contient cinq ou six cents livres sterling; j'ai reçu du valet de chambre de Son Honneur quelques confidences à ce sujet.

— Ah! il a signé le bill de l'Union? s'écria Hamish dont le visage s'enflamma.

— C'est-à-dire pas lui, son père ou son grand-père, répondit Shower, je ne sais trop lequel.

Au moment où il parlait, le gentilhomme anglais les avait atteints, et n'était éloigné d'eux que par l'espace étroit qui séparait les deux sentiers. Hamish fit un bond, comme le tigre lorsqu'il tombe sur sa proie; et, prenant lord Fitzmoris par la jambe, il le renversa de son cheval, sauta sur le cavalier renversé, et, déboutonnant l'habit, il s'empara du portefeuille.

Shower, s'avança, et, faisant un signe à Hamish pour lui faire entendre de s'éloigner, il tendit la main au gentilhomme, afin de l'aider à se relever.

— Mylord, dit-il, j'espère que Votre Seigneurie n'est

pas blessée, je vous assure que ce garçon, ajouta-t-il en désignant Hamish qui s'était retiré quelques pas plus loin, est fort grossier; sur mon âme, il a été fort mal élevé.

Le lord s'était démis une épaule en tombant de cheval, et sans éprouver précisément de l'effroi, il était hors d'état de se défendre. Shower parlait avec calme et il montrait à sa seigneurie le canon d'un petit pistolet de poche, tandis qu'en même temps sa main désarmée déployait un superbe foulard des Indes.

— Mon garçon, dit-il en détournant un peu la tête vers Hamish, vous paraissez ne pas comprendre le commerce; si vous continuez ainsi, il me faudra prendre un autre serviteur... Je suis un honnête commerçant, ajouta-t-il en parlant à lord Fitzmoris, Votre Seigneurie veut m'acheter ce foulard, qui est très-précieux, il est d'un prix inestimable, il a appartenu à Typoo-Saëb, le fameux sultan de Mysore... Votre Seigneurie n'a point d'argent? Eh bien, nous procéderons par échange.

Et Shower s'empara de la montre du lord, de sa bourse, qui contenait des guinées et des bijoux qui ornaient sa personne; il jeta ensuite nonchalamment aux pieds du lord le foulard de Typoo-Saëb et siffla. Le petit Boobe s'avança, tenant par la bride le cheval *Primrose*. Shower sauta légèrement en selle, et, d'un signe, il engagea Hamish à monter en croupe. Quand les deux cavaliers furent à cheval, Shower serra les deux genoux, et

cette légère pression suffit, *Primrose* partit comme l'éclair. Cependant le lord ne pouvait pas remuer son bras démis.

— Petit-fils de brigands, dit-il à Bobb, dès que les deux Ecossais se furent éloignés, amène-moi mon cheval.

L'enfant obéit.

Le cheval du lord était une superbe bête, un coureur renommé, qui avait remporté plusieurs prix aux courses d'Ascott et de Derby, mais il avait passé quelques instants dans les mains de Bobbe, et le noble animal parut avoir perdu son ardeur naturelle; malgré les coups d'éperons de son cavalier, il ne prit que d'un pas languissant le chemin de Hampstead, où se rendait le lord dépourvu.

— Mylord, mylord! s'écria le petit Bobbe en courant après lord Fitzmoris, le foulard! Votre Seigneurie oublie d'emporter ce foulard de Typoo-Saëd, qu'elle vient d'acheter.

Damnation for yours eyes, que le diable danne tes yeux, dit le lord furieux.

— Très-bien, Milord, mais comme je suis un honnête garçon et que le bien d'autrui ne me tente pas, je vais déposer ce foulard chez un constable.

Et le petit complice de Shower s'enfuit à toutes jambes, après avoir lancé ce sarcasme; mais il eut soin de laisser le foulard de Typoo-Saëd sur le champ de bataille.

La distribution de l'École des Frères a été, comme toujours, des plus brillantes et des plus intéressantes. — On aime les petits dialogues que récitent les enfants, parce qu'ils ont tous un but moral. — M. le Sous-Préfet, M. le Maire, MM. les Adjoints, MM. les Curés de la ville, assistaient à cette brillante fête, ainsi qu'un grand nombre de pères de famille, d'ecclésiastiques et d'honorables concitoyens.

Voici les noms des lauréats :

4^e CLASSE. — Emile Delannay, 2 prix ; Auguste Soyer, 1 ; Sébastien Mollay, 2 ; Fernand Tarode, 2 ; Lucien Bigarré, 1 ; Armand Bertin ; Henri Pasquet, 2 ; Albert Landel, 1 ; Charles Degrabou ; Charles Légorie ; Albert Moulard ; Charles Gagné ; Armand Désé ; Etienne Boimard ; Frédéric Anselme ; Emile Dozon ; Charles Juttat ; Félix Bourres ; Alfred Unalsères ; Michel Apperres ; Emile Tessier ; Léon Décare ; Ernest Robin ; Hilaire Henri ; Alphonse Brunet ; Emile Renouvelle ; Emile Landais ; Edmond Vigneau ; Prosper Corbin ; Abel Garot, 2 ; Paul Archelet, 1 ; Joseph Daviz ; Alfred Champs ; Frédéric Pagné ; Henri Maréchal ; Ernest Bouché ; Victor Saunay ; Eugène Vaillot ; Albert Léger ; Adolphe Mondon ; Emile Laborde ; Albert Bodson ; Charles Berson ; Jules Berges ; Armand Chamin ; Baptiste Dupuis ; Emile Gabillard ; Alexandre Vébret ; Arthur Gilbert ; Louis Saunrot ; Ernest Loinguet ; Auguste Robin ; Henri Brunet ; Henri Piant.

3^e CLASSE. — Raymond Foucher, 3 ; Baptiste Gauduchant, 1 ; Gustave Bodot ; Henri Blandin, 2 ; Ludovic Lame, 2 ; Alphonse Dédé, 2 ; Auguste Touret, 1 ; Henri Tandon, 2 ; Eugène Tolasne, 2 ; Emile Hélaudais, 1 ; Henri Denis ; Emile Alloin ; Paul Pinot, 2 ; Honoré Vata, 2 ; Emile Leguen, 1 ; Paul Moreau, 2 ; Joseph Brard, 1 ; Ernest Marie ; Emile Cavelier ; Ernest Clavier, 2 ; Etienne Tibault, 1 ; Jules Amel ; Joseph Pivron ; Louis Panier ; Frédéric Chauvant ; Louis Vocelle ; Jules Enodot ; Emile Dupuis ; Alfred Godefroy ; Charles Morin, 2 ; Henri Murier, 2 ; Michel Pimparé, 2 ; Charles Boismier, 1 ; James Anselme ; Henri Girard ; Léon Eveno ; Léon Cocherie ; Léon Lacot ; Charles Ducrabon ; Albert Gouby ; Auguste Faisan ; Clément Gondoin ; Edouard Edelin ; Henri Guychon ; Armand Mocard, 2 ; Christophe Luzé, 2 ; Louis Girard, 1 ; Albert Boret ; Georges Aubry ; Paul Duaud ; Frédéric Bourasseau ; Jules Gaitte ; Henri Common ; Louis Goubert ; Georges Balothé, 2 ; Emile Décare, 1 ; Baptiste Gruaud ; Jules Piant.

2^e CLASSE. — Raymond Camus, 6 ; Charles Menier, 5 ; Abel Griphon-Berge, 4 ; Henri Guyard, 5 ; Albert Bodin, 2 ; Arthur Pastry, 3 ; Henri Cassius, 1 ; Lucien Durand, 2 ; Léon Tarode, 2 ; Auguste Ferrand, 1 ; Grégoire Dubreuil ; Jules Balu ; Jules Salvador ; Alexandre Girard ; Maurice Charrault ; Adolphe Legué, 2 ; Jules Lorrain, 2 ; Frédéric Ferrand, 1 ; Albert Baudin ; Paul Borien ; Philippe Roulier, 2 ; Jules Lalouette, 1 ; François Droineau ; Eugène Lozé ; Alexandre Offray ; Prosper Querville ; Edouard Brazille, 2 ; Victor Gauguin, 1 ; Maximilien Dugrippe, Charles Duffaud ; Clément Maurice ; Léon Pissot, 3 ; Alexandre Mérang, 3 ; Alexis Arriau, 2 ; Jules Eveno, 2 ; Auguste Courant, 3 ; Ferdinand Frantzer, 3 ; Charles Legarec, 1 ; Eu-

gène Décrant ; Paul Agriffard ; Jean Huard ; Charles Neveu, 2 ; Louis Renouvelle, 1 ; Charles Pose-nard ; Léon Dureau ; Alexandre Brard, 2 ; Jean Porcher, 1 ; Charles Ménage.

GRAND'CLASSE. — 1^{er} Cours. — Alphonse Jagot, 9 ; Elie Bigarré, 2 ; Joseph Perreault, 4 ; Anatole Vidégrain, 8 ; Louis Duffaud, 5 ; Prosper Gouby, 2 ; Louis Vallet, 2 ; Edouard Pinot, 3 ; Julien Levron, 4 ; Emile Boret, 2 ; Alexandre Dot, 3 ; Auguste Bodin, 6 ; Victor Fermont, 3 ; Emile Boussin, 2 ; Ernest Humeau, 6 ; Etienne Touzeau, 2 ; Adolphe Boret, 7 ; Charles Boret, 3 ; Emile Carré, 3 ; Gustave Frenzer, 3 ; Prosper Delanoue, 3 ; Eugène Moreau, 3 ; Henri Manson, 2.

2^e Cours. — Pierre Mercier, 1 ; Paul Debrou, 2 ; Joseph Joussetin, 3 ; Eugène Belliard, 2 ; Gustave Cathelineau, 1 ; Frédéric Ruèche, 2 ; Théophile Levron, 2 ; Louis Bourdon, 1 ; Baptiste David, 2 ; Hippolyte Dalbret, 1 ; Gustave Rondenay ; Léon Hamet ; Auguste Chateau, 3 ; Edmond Darneau, 2 ; Camille Gallet, 1 ; Armand Bouchard, 2 ; Laurent Bailly, 2 ; Alphonse Pradelle, 1 ; Gustave Bon-temps, 2 ; Joseph Malbois, 1.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

ARRÊTÉ.

Nous, Préfet du département de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'Honneur,

Vu les lois de police des 16-22 décembre 1789, 16-24 août 1790, 19-22 juillet 1791 ;

Celles des 21 germinal an XI, 18 juillet 1837, 19 juillet 1845 ;

L'ordonnance royale du 29 octobre 1846, et le décret du 8 juillet 1850 ;

Vu la circulaire de Son Excellence le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, en date du 25 juin 1855 ;

Considérant qu'une des causes les plus fréquentes d'empoisonnement par imprudence est la confusion que les personnes qui soignent les malades sont exposées à faire, entre les médicaments destinés à l'usage externe et ceux réservés pour l'usage interne ;

Qu'un des moyens les plus efficaces pour prévenir de funestes erreurs, est l'inscription d'un signe de convention apparent, que chacun puisse facilement reconnaître, et qui soit de nature à attirer l'attention des personnes illettrées ;

Que ce signe de convention ne pouvant être un préservatif efficace, qu'à la condition d'être partout uniforme, M. le Ministre a fait choix, pour tous les départements, d'une étiquette rouge-orangé, dont l'éclat est propre à frapper les yeux ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. A l'avenir, indépendamment de l'étiquette ordinaire, portant le nom du pharmacien, la désignation du médicament et les indications nécessaires à son administration, il sera apposé sur chaque vase, fiole ou enveloppe quelconque, contenant une substance toxique, réservée pour l'usage externe, une étiquette rouge-orangé, et portant uniquement les mots : *médicament pour l'usage externe*, imprimés en noir, en caractères aussi distincts que possible, sans ornements ou autres indications.

Art. 2. Ladite étiquette rouge-orangé, et la couleur qui la distingue, seront exclusivement réservées aux médicaments toxiques destinés à l'usage externe. Les étiquettes appliquées sur d'autres re-

mèdes externes et sur ceux destinés à l'usage interne, devront être partout imprimés en noir sur papier blanc.

Art. 3. Les pharmaciens et les médecins tenant des dépôts de médicaments, pour l'usage de leur clientèle, sont tenus de se conformer aux dispositions du présent arrêté, sous peine d'être poursuivis conformément aux lois.

Angers, le 2 août 1855. *Le Préfet, VALLON.*

Une alliance et deux bracelets, trouvés à Saumur, ont été déposés au bureau de M. le commissaire de police, où on peut les réclamer.

M. MEYERS, ayant dans les universités de Bonn, de Heidelberg et de Liège, des grades équivalant en France à ceux de licencié ès lettres et de bachelier ès sciences, donnera pendant les vacances des leçons d'allemand aux élèves qui en désireront. S'adresser Grand'Rue, 71. (409)

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Emprunt de 200 millions.

Le 3^e tirage trimestriel pour 1855, des lots attribués aux obligations foncières, aura lieu le 22 septembre prochain.

Le 1^{er} numéro sortant gagnera 100,000 fr.

Le 2^e — — — 50,000

Le 3^e — — — 20,000

La souscription aux obligations de 100 fr., 4 p. %, avec chance de lots est ouverte à Paris au siège de la société, rue Taitbout, n° 57, et, dans le département, chez M. le Receveur général, et chez MM. les Receveurs particuliers des finances.

Les obligations souscrites avant le 10 septembre participeront au tirage du 22.

Les intérêts sont acquis au souscripteur, à partir du jour du versement.

Le Gouverneur.

9 Août 1855.

C^{te} CH. DE GERMINY.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 15 août.

NAISSANCES. — 3, Henri Dupont, rue Saint-Nicolas ; — Mathilde Prieu, hôtel de la Gendarmerie ; — 4, Justine-Celestine Goujon, rue de la Visitation ; — Marie Ménage, rue de la Chouterie ; — 7, Jules-Marie Vebret, rue de Fenet ; — 8, Albert Wilmot, rue des Boires ; — 9, Ernest-Victor Raspellaire, rue de la Chouterie ; — Louise Bordier, rue de la Chouterie ; — Etienne-Henri Mabil-leau, rue Saint-Nicolas ; — 11, Marie-Françoise Huberdeau, rue du Petit-Versaille ; — 13, Marie-Louise Girard, rue d'Orléans ; — 14, Pierre Huguet.

MARIAGE. — 6, Pierre Goujon, sacristain, a épousé Marie-Anne Charbonnier, domestique, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 5, Eugène Guyot, 6 mois, à Beaulieu ; — René-Joseph Mollet, 23 ans, célibataire, rue de l'Hôtel-Dieu ; — 6, Henri Girard, 8 ans, rue Braud ; — 8, Marguerite-Michelle Porcheron, 81 ans, veuve Rechart, rue d'Orléans ; — 11, Louis Gaschot, 6 mois, à la Providence ; — 12, Joseph Giton, 35 ans, rue de la Visitation ; — 14, Angélique Genton, sellière, 53 ans, rue Braud.

BOURSE DU 21 AOUT.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 67 03.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93.

BOURSE DU 22 AOUT.

5 p. 0/0 baisse 13 cent. — Fermé à 66 90.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93.

Cette manière de voler a sauvé de la corde plus d'un gentilhomme de grand chemin. En 1812, un de ces honnêtes spéculateurs était traduit devant une cour d'assises :

— Vous avez arrêté, lui dit le juge, le lord K***, sur le chemin de Middlesex ?

— Arrêté, non Mylord, je l'ai joint.

— Pour le voler ? dit le juge.

— Oh ! non, Mylord, pour lui proposer mes marchandises. C'est au mois de septembre que j'ai eu l'honneur d'avoir entrevue avec lord K*** ; j'étais seul..... Je suis un honnête marchand, et j'allais avec mes marchandises à la foire de Middlesex qui, comme vous le savez, a lieu en septembre.

— Vous n'aviez point de marchandises ?

— Je vous demande pardon, Mylord ; j'avais des objets très-curieux ; une tabatière de Cromwell, une pipe qui a appartenu au révérend Knox, une bague de Charles II...

— Et un pistolet, dit le juge, dont vous avez menacé de vous servir.

— Ce pistolet n'était pas chargé, Mylord, et c'était une des pièces les plus curieuses de ma collection ; il avait appartenu à Horace Walpole et il lui avait été donné par M. de Voltaire.

— Je ne savais pas, reprit le juge, que M. de Voltaire fit des cadeaux d'armes à feu. Enfin, vous avez dépouillé

lord K*** d'une somme de six cents livres sterling qu'il avait sur lui, et vous lui avez laissé en échange un mauvais mouchoir qui ne vaut pas un schelling.

— L'échange a été volontaire, dit intrépidement le voleur, et c'est là un des plus mauvais marchés que j'aie jamais faits. Ce mouchoir que vous estimez si peu valait plusieurs milliers de livres sterling pour un amateur tel que lord K***, c'est le dernier mouchoir dans lequel se soit mouché l'infortunée Marie Stuart.

Lord K*** fut appelé à déposer ; il était tory et l'on savait que ses ancêtres avait été attachés aux Stuarts. Lord K***, probablement honteux de s'être laissé dépouiller par un seul homme et dont le pistolet n'était pas chargé, déclara que les déclarations du voleur étaient vraies et celui-ci fut acquitté.

Le cheval *Primrose* courait toujours, sa course ressemblait à un vol rapide qui émerveillait Hamish. Cet animal, mal étrillé et harnaché d'une façon commune, franchissait les haies, les fossés, il dévorait l'espace et obéissait à la main de Shower avec une docilité presque intelligente.

— Vous avez raison, dit Hamish à son compagnon, on ne peut pas parler d'un cheval qu'on ne l'ait monté ; en voici un qui laisserait derrière lui tous nos ponneys d'Ecosse.

— Vous avez dans votre poche le portefeuille de lord Fitzmoris ?

— Sans doute.

— Il est bien garni de bank-notes ; eh bien ! la valeur de ce portefeuille, six fois multipliée, ne pourrait encore payer *Primrose*.

— Mais, mon Dieu ! s'écria Hamish, nous retournons à Londres ?

— Oui, et nous n'en sommes presque pas sortis... Entourez-moi bien de vos deux bras, Hamish, et ne dites plus un mot : ici les murs ont des oreilles.

Primrose galopait, en effet, dans des rues étroites et mal pavées, et les deux cavaliers se trouvaient à la hauteur de petites fenêtres quelquefois ouvertes, ou bien dont les vitres brisées laissaient voir des figures d'hommes pâles et sinistres, et des visages de femmes à l'aspect rusé et auxquelles il n'eût pas été prudent de confier ses secrets.

Les rares passants qu'ils rencontraient les regardaient avec défiance, ou bien fermaient un œil et secouaient la tête en signe d'intelligence : c'étaient des connaissances de M. Shower.

Primrose s'arrêta enfin devant une maison délabrée, il poussa avec la tête une porte entrebâillée et s'engagea sans hésitation dans un couloir obscur.

Ils étaient arrivés.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

ADJUDICATION

PUBLIQUE

DE PAILLE
POUR LA PLACE DE SAUMUR.

Le samedi 1^{er} septembre 1855, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de paille, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux), où le public sera admis à en prendre connaissance. (410)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, **UNE JOLIE PROPRIÉTÉ**

Dite la Chipaudière,

Sise à Saint-Hilaire-Saint-Florent, précédemment occupée par M^{me} d'Harrembert.

Salon, salle à manger, vestibule, trois chambres à coucher avec cabinets, cuisines, écuries, remises, serres, caves;

Jardins potager et d'agrément, espaliers en plein rapport, sites pittoresques;

Maison de jardinier, clos de vigne y attenant.

S'adresser à MM. DE BEAUREGARD et DE LA FRÉGEOLIERE, à Saint-Florent,

Où à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Pour cause de décès,

Un établissement de fabrication de fiches et autres articles de quincaillerie,

Situé à Fontevrault.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur. (421)

A VENDRE

Le dimanche 9 septembre 1855, à midi,

En l'étude de M^e MÉTEAU, notaire à Moncoutant, Deux-Sèvres,

La Belle METAIRIE

DE LA FRELANDIÈRE

Située dans la commune de Moncoutant, sur la grande route de Bressuire à Niort,

Contenant 75 hectares de prés et terres labourables se tenant et environnant les bâtiments.

S'adresser audit M^e Méteau. (414)

A VENDRE

A LOUER

ET ARRENTER IMMÉDIATEMENT, **UNE MAISON,**

Située à Saumur, rue d'Orléans,

Actuellement occupée par MM. Bangé frères, successeurs de M. Rouleau.

S'adresser, pour traiter, à M. DIXMIER, huissier à Saumur. (389)

A CÉDER

A des conditions très-avantageuses,

Un **MAGASIN DE LIBRAIRIE,**

Papeterie et Cabinet de Lecture, bien achalandé, ayant une bonne et nombreuse clientèle, situé dans un chef-lieu d'arrondissement du département de Maine-et-Loire.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur. (411)

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière n^o 8.

Assistance judiciaire du 16 avril 1853.

D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 2 août 1855, enregistré,

Il appert :

Que dame Françoise Beauchard, épouse du sieur Jean Perpéault, journalier, demeurant à Saumur, ladite dame demeurant aussi en ladite ville.

A été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son mari.

Pour extrait,

(427) SEGRIS, avoué.

A VENDRE

Présentement

Une **MAISON**, située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n^o 53, occupée par les époux Marais.

S'adresser à M. GONDRAND-MONESTE, ou à M^e LE BLAYE, notaire. (412)

A CÉDER

De suite,

Un **FONDS DE COMMERCE** d'articles de Sellerie, Carrosserie et Bourrellerie, parfaitement achalandé, sis à Poitiers.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à MM. DASTRE J^{ne} et BRUÈRE, rue Saint-Porchaire, à Poitiers. (413)

A LOUER PRÉSENTEMENT MAISON,

64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER.

A VENDRE

UNE GRANDE MAISON,

Nouvellement restaurée, avec cour, remise et écurie, située Grand'Rue, n^o 12.

A CÉDER

UN ATELIER DE SERRURIER,

Existant depuis 40 ans.

S'adresser à M. Ch. PIETTE, ou à M^e LEROUX, notaire. (407)

Pensionnat de Demoiselles

Dirigé par

M^{me} BERTHELOT-MIGNAN,

RUE DES PAYENS, n^o 6. (401)

Une Maison de commerce et de nouveautés, dans une ville près Saumur, désire un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai.

S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

A LOUER PRÉSENTEMENT

JOLIE HABITATION, JARDIN y attenant, planté de 400 arbres fruitiers.

Le tout situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. PINEAU-PRIER.



MALADIES DES CHIENS.

La Poudre de Vatin, les guérit et les conserve. 1 fr. le paquet avec l'instruction. Pour expédition et le détail, à la pharmacie, rue de Poitou, 11, Paris; et chez les principaux pharmaciens et armuriers. Dépôt à Saumur, chez M. L'HERMITE, arquetusier. (390)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

PRIX : QUATRE FRANCS PAR AN, POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

Pour s'abonner, envoyer franco un mandat de quatre francs sur la Poste, au nom de M. L. FAVRE, directeur du Journal.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS, RECETTES ET NOTIONS UTILES,

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile,

Publié depuis le 1^{er} Janvier 1834, en une Livraison, chaque mois, de 32 Pages, formant à la fin de l'année un fort volume in-8^o.

Agriculture. — Jardinage. — Industrie manufacturière et commerciale. — Inventions. — Hygiène. — Substances alimentaires. — Recettes des Familles. — Médecine et Chirurgie domestiques. — Pharmacie des ménages. — Médecine vétérinaire. — Académie des Sciences. — Photographie, etc.

Le *Moniteur des Connaissances utiles et pratiques* a publié, dans ses douze livraisons de 1854, plus de cinq cents articles qui offrent le plus vif intérêt et qui sont d'une utilité réelle. Parmi ces articles nous citerons les suivants :

Académie des Sciences. — Traité sur les Abeilles, par Debeauvoys. — Enseignement de l'Agriculture dans les Ecoles. — Méthode générale et nouvelle pour l'amélioration de l'agriculture. — Par où doit commencer le Cultivateur, par J. Bujault. — Travaux de la Société centrale d'Agriculture par Payen, de l'Institut. — Alcools de Betteraves. — Animaux domestiques, leur origine, leur domestication et leur alimentation. — Arbres dirigés en espaliers. — Greffe en fente; Moyen de rajeunir les vieux

Arbres fruitiers; la Greffe en couronne. — Arbres à fruits. — Traité des Baux à ferme, par le comte de St-Marsault. — Bière économique. — Bois, coloration et conservation. — Boissons économiques. — Calendrier mensuel du Cultivateur et de l'Horticulteur. — Traité sur les Champignons de couche. — Colle pour divers Ustensiles. — Comptabilité agricole. — Courtillères. — Désinfection. — Drainage. — Electricité dans les Arts, par Dumas, de l'Institut. — Encre inoxidable. — Engrais. — Jardin anglais fruitier. — Légumes

conservés en hiver. — Médecine domestique. — Asphyxiés. — Soins à donner aux Noyés. — Morsures venimeuses. — Empoisonnements. — Piqûres d'abeilles. — De la Rage. — De la Brûlure. — Hémorrhagie. — Apoplexie. — Evanouissements. — Etouffements. — Blessures. — Entorses. — Plaies. — Meurtrissures. — Rhumes. — Guérison des Panaris. — Maux de Dents. — Merveilles de la Science moderne. — Vers à soie. — Traité sur les Vins. — Plus de cent Recettes pour la fabrication des Vins factices, etc., etc.

SUJETS QUI SERONT TRAITÉS DANS LE MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES PENDANT L'ANNÉE 1855.

TRAITÉ SUR LES PLANTES UTILES. — ETUDES sur la vie à bon marché, par M. Delamarre, député. — ETUDES sur les substances alimentaires, par M. Payen, de l'Institut. — ETUDES sur l'astronomie, par Arago. — ETUDES sur la chimie élémentaire, appliquée aux arts et à l'industrie. — GUIDE ADMINISTRATIF des affaires du culte catholique, ou Connaissances utiles aux ecclésiastiques, aux maires et aux membres des Conseils municipaux pour administrer les affaires du culte. — PRÉCEPTES d'hygiène populaire. — TRAITÉ SUR LES ABEILLES, par A. Debeauvoys. — TRAITÉ DE PHOTOGRAPHIE. — DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES faites dans les sciences, les arts et les manufactures, en France et dans les pays étrangers. — LE LIVRET DE LA MÈRE DE FAMILLE, ou Recettes utiles recueillies par une dame charitable. (Ce livret nous a été adressé par l'auteur, et nous en commencerons prochainement la publication). — TRAITÉ COMPLET D'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE; exposition des procédés en usage pour préparer les objets nécessaires à la nourriture, au logement, à l'habillement, au bien-être de l'homme, d'après les découvertes de FRÉMY, FRANÇOIS, PAYEN, PELOUZE, TAPPE, etc.

L'ANNÉE 1854 DU MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES SE VEND 3 FR. — L'ANNÉE 1855 CONTINUERA A N'ÊTRE QUE DE 4 FR.